Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 80 (1988)

Heft: 6

Artikel: Affaires planétaires et parfum rétro

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

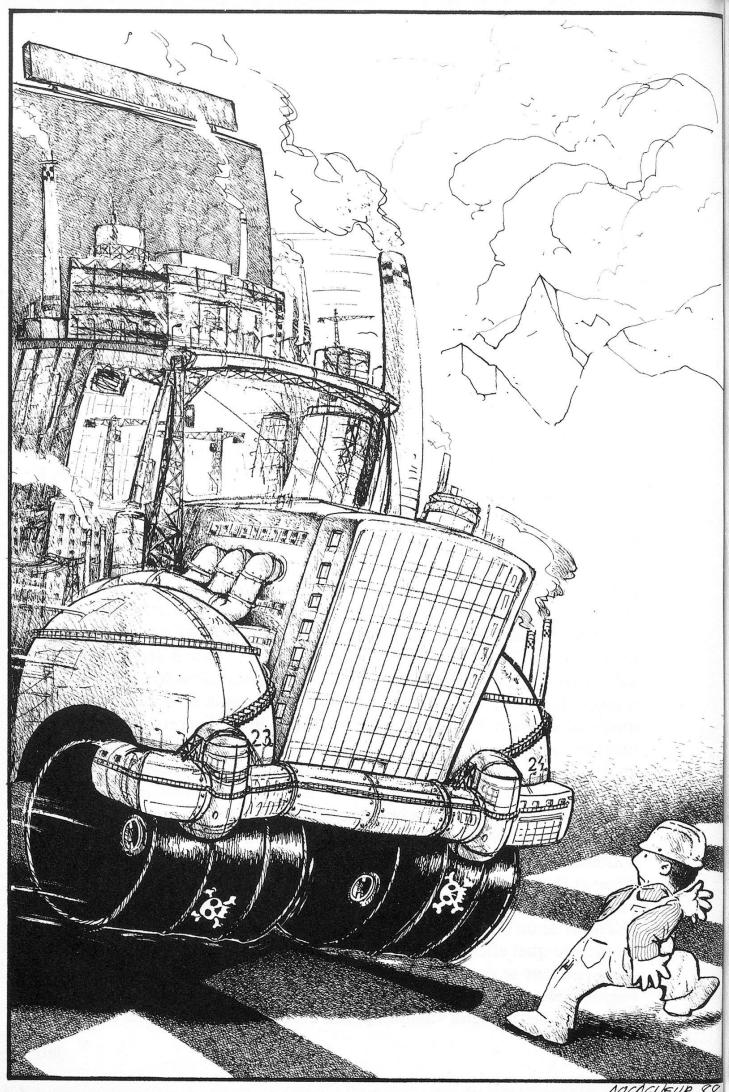
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



ACGAGINEUR 88

Affaires planétaires et parfum rétro

Givaudan, Firmenich: les deux entreprises-phares de la chimie font triompher à Genève l'arôme protestant

Si le brouillard qui flotte sur le Rhône empêche de les voir, l'odorat peut signaler leur présence. A la jonction du fleuve avec l'Arve, c'est l'usine Firmenich. Plus loin, sur le territoire de Vernier, l'usine Givaudan (deux autres usines Firmenich sont dans les zones industrielles de La Plaine et de Meyrin-Satigny). Firmenich et Givaudan, les deux grands noms, les deux grosses boîtes de la chimie genevoise. Deux fausses jumelles: ce qui les différencie compte moins que les points de ressemblance.

En termes d'emploi, rien de vraiment colossal, même à l'échelle du canton. Chacune des entreprises occupe ici quelque 900 personnes. Elles offrent donc, ensemble, presque les deux-tiers des emplois dans la branche (3015 personnes occupées dans l'industrie chimique du canton, selon de recensement des entreprises de 1985), concentration d'autant plus notable que le millier de postes de travail restants s'éparpille entre une soixantaine d'établissements. Mais enfin, la chimie n'est pas la branche dominante à Genève: elle y représente un seizième des emplois industriels, moins que l'horlogerie-bijouterie, la construction de machines ou les arts graphiques. Et l'ensemble des activités industrielles ne pèse guère face au secteur tertiaire: 50 000 travailleurs là, 190 000 ici. Bref, si les 1800 emplois de Firmenich et Givaudan réunis ne forment pas une masse négligeable, il convient de relativiser: quelque 244 000 personnes sont occupées dans le canton.

Autrement plus importante, pour la compréhension même de la place genevoise, est la dimension mondiale de ces deux entreprises, qui fabriquent des parfums et des arômes. Les circuits et les marchés de ces produits ne sont vraiment lisibles qu'à l'échelle planétaire; une demi-douzaine de firmes les contrôlent, et nos deux genevoises brillent au sein de ce club extrêmement restreint. Leurs filiales couvrent les cinq continents: dans ces boîtes-là, on apprend une fois pour toutes que la terre est ronde. Du mannequin vedette au cochon d'élevage, la gamme des consommateurs est vaste. L'élégante parisienne, bien sûr, ne se soucie pas de savoir si, où et comment Firmenich intervient dans la fabrication de son parfum – d'ailleurs, ce n'est pas marqué sur le flacon; et le cochon ignore à coup sûr qu'un arôme sorti d'un laboratoire genevois rend plus appétissante sa farine de poisson aux antibiotiques surchoix. Le camionneur mexicain, acheminant une cargaison d'agrumes dont l'usine locale va tirer la quintessence, entre comme le chimiste d'Europe auteur du procédé dans une filière technique et dans un réseau économique aux dimensions du monde

entier: est-ce à Memphis (Tennessee), Montet (Glâne) ou Melbourne que l'on dégustera le dessert surgelé, la barre de confiserie ou la boisson gazeuse à l'arôme d'orange?

Quand donc on déambule, narines au vent, sur les berges du Rhône à la recherche de la chimie aromatique genevoise, on n'oubliera pas d'évoquer, au-delà des usines, les groupes dont elles forment le centre nerveux. On se représentera, filiales incluses, un effectif deux ou trois fois supérieur à celui qui est employé ici. On imaginera les transferts de technologie et de capitaux, derrière le va-et-vient constant des spécialistes. Un détail, rien qu'un seul: en 1976, chez Givaudan, le médecin d'usine suggère la création d'une sorte de fichier, constamment tenu à jour, indiquant «la géographie des maladies avec des vaccinations correspondantes» à l'usage de «nos voyageurs (...) dont les déplacements ne sont pas toujours prévus à l'avance», afin qu'ils puissent se protéger contre les maladies «exotiques». Marché mondial, oui, et surtout spécialités à très forte valeur ajoutée. Rien à voir avec la chimie des engrais, par exemple: «Chez nous, disent les gens de Firmenich ou Givaudan, il y a des produits dont on fabrique deux cents kilos seulement!» Ces entreprises illustrent parfaitement, en somme, la stratégie industrielle praticable à partir de Genève et qu'ont adoptée dans leur secteur, pour prendre un autre exemple fameux, les manufactures horlogères du très haut de gamme.

Prénom Fred-Henri

La ressemblance, d'ailleurs, ne s'arrête pas là. Comme Rolex, Patek-Philippe ou Vacheron-Constantin, Firmenich et Givaudan vivent une «culture d'entreprise» de type familial. Certes, au milieu des années 1960, M. Givaudan a vendu son affaire au groupe Hoffmann-La Roche, mais l'esprit de la maison n'a pas disparu d'un trait de plume. Et Firmenich continue d'appartenir à la famille de ce nom, le patron y est toujours dynastiquement désigné par un prénom, il porte un visage connu: «On peut voir Fred-Henri dans l'usine», selon l'expression consacrée. Plusieurs membres de la famille occupent des fauteuils dans les hauts de l'entreprise, mais - reconnaissent les syndicalistes - «Fred-Henri ne mettra jamais une cloche à un poste important sous prétexte que c'est un parent. La boîte avant tout!» La culture d'une entreprise familiale, on pressent ce que cela comporte de tradition autoritaire et paternaliste, de patriotisme-maison, de folklore parfois. Les relations sociales en prennent une coloration particulière, d'où l'intérêt de les observer, chez Fimenich et Givaudan, à travers l'examen de quelques problèmes d'hygiène et de sécurité: c'est l'objet même de ce dossier.

Mais il convient de préciser le cadre institutionnel de ces relations. Firmenich et Givaudan, qui forment à elles deux l'Association patronale genevoise des Fabriques de produits synthétiques, sont liées à la FTCP par une convention collective. Celle qui est en cours présentement, jusqu'au 31 décembre 1989, est entrée en vigueur le 1er janvier 1987. La convention des synthétiques (c'est son nom familier) s'applique exclusivement dans les sièges genevois des deux entreprises. Elle ne couvre donc pas, pour prendre un exemple, les travailleurs de l'usine que Givaudan possède à Dübendorf (ZH) — où la direction refuse d'ailleurs d'entrer en matière avec la FTCP pour conclure une convention! La convention des synthétiques ne s'applique naturellement pas non plus aux autres entreprises chimiques de Genève, avec qui la FTCP est liée soit par une autre convention de portée cantonale, dite des manufacturés (en fait, le secteur pharmaceutique: Sauter, Vifor, Uhlmann-Eyraud...), soit par les contrats collectifs d'entreprise (chez Plaine Chemicals, ou chez les peintures Starlac). Résumons: l'ensemble de la chimie genevoise échappe à la convention nationale de la chimie, qui est évidemment d'inspiration bâloise; et les deux grosses boîtes de Genève ont une convention unique pour elles deux.

Géographiquement étroite, celle-ci l'est aussi professionnellement: la convention des synthétiques ne s'applique ni aux cadres, ni aux employés des bureaux techniques, administratifs et commerciaux, ni aux concierges, ni aux personnels de nettoyage et de cantine. On est ici dans le modèle traditionnel à col bleu, loin de la moderne convention d'industrie, couvrant tout le monde, que connaissent l'horlogerie et – depuis quelques mois – la métallurgie. Quelques dizaines d'employés de bureau, chez Givaudan, ont bien adhéré à la FTCP, mais celle-ci n'a pas encore réussi à les englober dans un contrat collectif, malgré une recommandation (1987) de l'Office cantonal de conciliation.

Syndiqués à presque 100%

Si frustrante que soit l'étroitesse de son champ d'application, la convention des synthétiques possède aux yeux de la FTCP une vertu cardinale: elle lie les deux boîtes. «Si les patrons pouvaient la faire sauter, suppute le secrétaire syndical Roland Conus, ils sableraient le champagne! Et puis ils referaient aussi sec, et d'enthousiasme, deux conventions d'entreprise séparées. On n'y perdrait peut-être pas grand-chose, dans l'immédiat, sur le plan matériel. Mais à terme, cela ferait probablement évoluer l'organisation des travailleurs vers la forme et l'esprit du syndicat d'entreprise, du syndicatmaison. La fin des haricots! Voilà pourquoi, en dépit des problèmes de coordination que nous rencontrons entre syndiqués de Firmenich et syndiqués de Givaudan, nous tenons essentiellement à rester ensemble, sous le même toit conventionnel.»

Il faut reconnaître que, face aux patrons des synthétiques, la FTCP n'est pas vraiment un fantôme: elle organise pratiquement la totalité des ouvriers et laborants dans les deux boîtes. Un taux de syndicalisation approchant 100% du personnel soumis à la convention collective (900 personnes en tout), et – à raison de 30 ou 40 délégués et suppléants par entreprise, implantés dans tous les secteurs – une proportion d'au moins 10% de

militants formés: qui dit mieux? Dans la négociation d'une convention collective, ces facteurs-là comptent autant que la situation conjoncturelle de la branche. La chimie aromatique se portant d'ailleurs bien, les ouvriers de Firmenich et Givaudan ont obtenu des salaires-planchers intéressants. En 1988, pour un horaire hebdomadaire de 40 heures, un ouvrier dans sa première année après l'apprentissage touche par exemple 13 mensualités de 3882 francs, plus une prime de 1400 francs au printemps. Huit ans après l'apprentissage, les mensualités sont passées à 4626, la prime de printemps reste à 1400 francs, mais s'y ajoute (on la touche, en fait, dès la troisième année) une prime d'automne de 1800 francs: soit un salaire annuel de 63 340 francs. Voilà pour le haut. Le plus bas salaire conventionnel est de 42 280 francs, ce qui représente 13 mensualités de 3145 francs et l'inamovible prime de printemps de 1400 francs.

Silence sur les résultats

Certes, les salaires genevois sont dans l'ensemble supérieurs aux salaires suisses: 22,12 francs de l'heure pour les hommes contre 19,94 en moyenne nationale dans l'industrie et les arts et métiers, et 16,20 francs contre 13,44 pour les femmes (chiffres de 1986). Mais la chimie aromatique paie bien même pour Genève: en 1986, le plus faible salaire conventionnel correspondait à un gain horaire de 19,13 francs, le plus fort étant de 28,51 francs. Les ouvriers de Firmenich et Givaudan, certes, ne s'en plaignent pas, mais relativisent: «Comparez avec les 10, 15 ou 20000 francs par mois que peuvent toucher les parfumeurs ou les cadres commerciaux! D'ailleurs, le patron pourrait doubler nos salaires sans même s'en apercevoir, je veux dire qu'il entamerait peut-être 10% du bénéfice...» Au vrai, on n'en sait rien. Monsieur Fred-Henri juge que les ouvriers n'ont pas besoin de connaître le chiffre d'affaires, moins encore les résultats de l'entreprise. Firmenich est à Firmenich, n'est-ce pas? On ne regarde pas dans le porte-monnaie des gens, c'est mal élevé. Côté Givaudan, il n'est pas beaucoup plus facile d'avoir des renseignements précis et détaillés, d'autant qu'au sommet de l'édifice Hoffmann-La Roche défend avec succès sa tradition d'intransparence. Si le brouillard sur le Rhône empêche parfois de distinguer, d'une rive à l'autre, les bâtiments de Firmenich et Givaudan, l'opacité qui règne dans ces entreprises empêche encore d'apercevoir les résultats financiers. Une fois de plus, il faut humer. Mais contrairement aux produits chimiques, l'argent n'a pas d'odeur...

Soit, pour tout résumer, deux firmes d'envergure mondiale; concurrentes sur les marchés; associées dans leur bastion genevois par une convention collective «sur mesure» à un syndicat organisant la totalité de leurs ouvriers; et qui préfèrent semble-t-il bien payer leurs travailleurs que leur reconnaître un droit quelconque à se mêler de la marche des affaires. Voilà notre décor planté.